



# Dispositif APESA

## Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë

Inquiétudes, démarches anxiogènes, angoisses... les dirigeants d'entreprise ne doivent pas rester isolés.

Il peuvent bénéficier **d'une écoute particulière par des personnels formés et spécialisés dans l'écoute et dans le traitement de la souffrance morale.**

A l'issue d'un appel, pour les cas les plus préoccupants, si le dirigeant le souhaite et dans la plus stricte confidentialité, il peut bénéficier d'une **prise en charge rapide et gratuite par un psychologue.**

Sinon, une réorientation lui sera proposée vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

**Numéro vert : 08 05 65 50 50**  
**7/7 – 8h à 20h**